



## **PROGRAMME DE FORMATION**

### **Dématérialisation des registres de cave et téléprocédures Douanières.**

Indic 1  
Crée le 17/05/2021  
Mis à jour le \_/\_/\_

#### **Financement de la formation**

#### **Tarif :**

Participation financière (hors frais de repas à la charge des participants) :

- Chèque à joindre au bulletin d'inscription, à l'ordre de FRSEA BFC (Organisme de formation non soumis à la TVA)
  - Stagiaire ressortissants VIVEA (sous réserve d'acceptation du financement par VIVEA) 35 €
  - Pour les non-ressortissants VIVEA (pour les salariés agricoles : contactez OCAPAT) 35 €

#### **Durée**

- 7 heures

#### **Objectifs de la formation**

- Maîtriser les obligations réglementaires sur les registres de cave
- Se repérer dans le panel des différents outils déclaratifs en ligne à disposition des viticulteurs pour réaliser leurs formalités douanières : déclaration de récolte, de stock, téléservice oeno, PABLO, DEB en ligne, etc....
- Savoir utiliser de façon autonome Démat'vin ou tout autre portail permettant de réaliser la DRM de manière dématérialisée

#### **Pré-requis et public nécessaires pour participer à la formation**

- Public : Exploitants viticoles et salariés professionnels de la filière vin et spiritueux.
- Pré requis : aucun

#### **Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation**

- Modalités d'accès : nous contacter
- Dates : 25 Novembre 2021
- Horaires : 9h à 17h30
- Lieu : Salle de réunion n°2 – Maison de l'Agriculture – 59 Rue du 19 Mars 1962 – 71000 MACON

#### **Moyens pédagogiques et techniques**

- Apports techniques, réglementaires et juridiques théoriques,
- Réalisation d'exercices sur ordinateur individuel avec des comptes tests fournis par le BIVB,
- Echange participatif en groupe
- Matériel : Support Powerpoint, Paperboard,
- Moyens d'encadrement :  
M. Thibault LAUGAA, fonction : responsable Service Syndical et Economique en charge du dossier viticole à la FDSEA 71.

#### **Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation**

- Evaluation des capacités acquises par chaque stagiaire : réalisation d'un questionnaire d'auto-évaluation en début et fin de formation
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires : A la fin de la formation, nous remettons à chaque stagiaire un questionnaire de satisfaction où il évoque les points forts et les points faibles de l'intervention.

#### **Contact**

- Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :  
M. Thibault LAUGAA  
mail : [tlaugaa@fdsea71.fr](mailto:tlaugaa@fdsea71.fr)  
Tel : 03 85 29 55 16  
Site : [www.fdsea71.fr](http://www.fdsea71.fr)

#### **Accessibilité aux personnes handicapées**

Si vous êtes en situation de handicap (mobilité, surdité...), merci de nous en informer afin que nous puissions adapter l'organisation, les outils et la pédagogie de la formation. Au cas où nous ne serions pas en capacité de mettre en place la formation, nous pourrions vous accompagner en vous orientant vers un partenaire spécialisé  
Site MSA - Reconnaissance du handicap  
<https://www.agefiph.fr/bourgogne-franche-comte>

#### **Organisme de formation**

FRSEA Bourgogne Franche-Comté \_ N° d'activité 43250256425  
1 rue des Coulots - 21110 BRETENIÈRE  
Tél : 03 80 48 43 31 - Fax : 03 80 48 43 32 SIRET : 44237582000010 - APE : 9412 Z